

DECRET D/2022/ 0475 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES DE LA PRIMATURE
LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,**

- Vu** la Charte de la Transition ;
- Vu** la loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois nationales, Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
- Vu** le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant Structure du Gouvernement de la Transition ;
- Vu** le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/388/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022, portant remaniement partiel du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2022/0474/PRG/CNRD/SGG du 07 Octobre 2022, portant attributions, organisation et fonctionnement de la Primature ;
- Vu** le Communiqué n°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les forces de Défense et de Sécurité ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les Hauts Cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- 1. Directeur de Cabinet Adjoint : Monsieur Lanciné Hawa DOUMBOUYA,**
précédemment Conseiller chargé de Mission ;



2. **Cheffe de Cabinet : Madame Fanta KEITA**, précédemment Directrice Générale et Représentante de PANTHER VISION AFRIQUE, Canada ;
3. **Conseiller Spécial : Monsieur François Abou SOUMAH**, précédemment Conseiller Principal du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME ;
4. **Conseillère Juridique : Madame Aminata BANGOURA**, confirmée ;
5. **Conseiller chargé de la Diplomatie, des Relations avec les Institutions Républicaines et du Dialogue Social : Monsieur Lancine Lasso KOUROUMA** ; précédemment Conseiller chargé des affaires consulaires à l'Ambassade de Guinée à Luanda ;
6. **Conseiller chargé des Télécommunications et des Technologies de l'Information : Dr Himi Deen TOURE**, précédemment Conseiller chargé de la Modernisation et des Nouvelles Technologies de l'Information, confirmé ;
7. **Conseiller Chargé du Développement Rural et de l'Economie Maritime : Monsieur Simon Pierre CAMARA**, précédemment Conseiller à la Primature chargé des Transports ;
8. **Conseiller Chargé de la Recherche de Financements et du suivi des projets : Monsieur Saifoulaye Chérif BAH**, précédemment Directeur National Adjoint des PME et du Contenu Local au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME ;
9. **Conseiller Chargé de la Promotion des Investissements et des Partenariats Publics Privés : Monsieur Ismael N'Fall NABE** ; confirmé ;



10. **Conseillère chargée de Mission : Madame Aissatou Lucie LENO,**
précédemment Secrétaire Générale de LANALA Holding Guinée ;

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes les dispositions antérieures
contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et
publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 07 OCT 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUYA